

Rapport annuel 2003

Fonds de placement de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour la période allant du 31 juillet 2003 (date de constitution) au 31 décembre 2003

Living Planet Fund
Living Planet Fund - Equity

Rapport annuel révisé à la date du 31 décembre 2003

Table des matières

Gestion et administration	4		
Rapport d'audit	5		
Caractéristiques du Fonds	6	ISIN	
Living Planet Fund - Equity	7	A / LU0169371266	B / LU0169371779
Notes aux états financiers	13		

Limitations des ventes

Les parts de ce fonds ne peuvent être ni offertes, ni vendues, ni distribuées aux Etats-Unis.

Société de gestion

Living Planet Fund Management Company S.A.
291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
R.C. Luxembourg n° B 93 908

Conseil d'administration

André Hoffmann, Chairman of the Board
Honorary Treasurer, WWF International
Director, Roche Holding AG, Basel

Heinz Hämmerli, Vice-Chairman
Managing Director
UBS AG, Basel et Zurich

Manuel Hauser, Delegate Member of the Board
Managing Director
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Mario Cueni, Member
Managing Director
UBS AG, Basel et Zurich

Chiew Y. Chong, Member
Director, WWF International, Gland

Comité de direction

Jean-Paul Gennari
Executive Director
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Aloyse Hemmen
Executive Director
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Gilbert Schintgen
Executive Director
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Isabelle Asseray
Director
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Gestionnaire de portefeuille

UBS AG
UBS Global Asset Management Zurich
Gessnerallee 3
8098 Zurich
Switzerland

Banque dépositaire, agent payeur central et agent de placement

UBS (Luxembourg) S.A.
36-38 Grand-Rue
L-1660 Luxembourg

Agent administratif

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.
291, Route d'Arlon
L-1150 Luxembourg

Réviseur d'entreprises du Fonds et de la société de gestion

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
B.P. 1443
L-1014 Luxembourg

Commercialisation en République fédérale d'Allemagne

Agent payeur/Informations
UBS Wealth Management AG
Stephanstrasse 14-16
D-60313 Frankfurt/Main

Agents de placement
Panda Finanz Service GmbH
Wiesenu, 53
D-60313 Frankfurt/Main

Le prospectus de vente, le règlement de gestion, les rapports annuels et semestriels ainsi que les mouvements du portefeuille du fonds de placement mentionnés dans la présente publication seront tenus gratuitement à disposition dans les agences de placement et au siège de la Société de gestion.

Rapport d'audit

Rapport annuel à la date du 31 décembre 2003

Aux porteurs de parts de
Living Planet Fund
(Fonds de placement de droit luxembourgeois)
Luxembourg

Nous avons procédé à la vérification des états financiers, c'est-à-dire l'état de l'actif net, l'état des opérations, l'état des modifications de l'actif net, l'état relatif aux titres de placement et autres actifs nets et les notes aux résultats financiers de Living Planet Fund pour la période allant du 31 juillet 2003 (date de constitution) au 31 décembre 2003. La responsabilité de ces états financiers revient au conseil d'administration de la société de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer sur ces états financiers une opinion fondée sur notre audit.

Nous avons mené notre audit en conformité avec les Normes internationales de vérification des comptes. Ces normes nécessitent que nous planifions et que nous exécutions la vérification de façon à nous assurer que les états financiers sont suffisamment rigoureux. Une procédure d'audit inclut l'examen, sous forme de test, des documents confirmant les sommes et les informations comptables des états financiers. Un audit consiste également dans l'évaluation des principes comptables utilisés et des estimations significatives produites par le Conseil d'administration de la Société de gestion lors de la préparation des états financiers, autant que dans l'évaluation de la présentation des états financiers globaux. Nous pensons que notre audit constitue une base raisonnable sur laquelle fonder notre opinion.

De notre opinion, les états financiers décrits plus haut, en conformité avec les exigences légales et réglementaires du Luxembourg, restituent une vue réelle et rigoureuse de la situation financière du Living Planet Fund à la date du 31 décembre 2003, ainsi que des résultats de ses opérations et des modifications de son actif net pour l'année terminée à cette date.

Les informations supplémentaires incluses dans le rapport annuel ont été révisées dans le cadre de notre mission, mais n'ont pas été soumises à une procédure spécifique d'audit exécutée en conformité avec les normes décrites plus haut. En conséquence, nous ne formulons pas d'opinion à ce sujet. Nous n'avons pas d'observation à faire à propos d'une telle information, dans le cadre global des états financiers.

Luxembourg, le 30 janvier 2003

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
Réviseur d'entreprises
Représenté par

Jean-Robert Lentz

Caractéristiques du Fonds

Rapport annuel à la date du 31 décembre 2003

Living Planet Fund propose aux investisseurs toute une série de compartiments différents (fonds à compartiments multiples) qui investissent conformément à la politique de placement décrite dans le prospectus. Le prospectus contient des informations spécifiques plus précises sur chaque compartiment.

Le Living Planet Fund a été valablement constitué en tant que fonds de placement à capital variable de droit luxembourgeois remplissant les conditions d'un organisme de placement collectif conformément aux dispositions de la partie I de la loi luxembourgeoise relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières entrée en vigueur le 30 mars 1988. Le règlement de gestion («règlement de gestion») a été déposé le 9 juillet 2003 au Registre du commerce et des sociétés auprès du tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Le règlement de gestion peut être modifié afin de respecter les dispositions de la loi. Chaque amendement sera publié au Mémorial et si nécessaire dans les publications officielles spécifiées pour les différents pays dans lesquels les parts du fonds sont vendues. Ces modifications seront opposables aux tiers une fois celles-ci publiées au Mémorial. La dernière version est déposée aux fins d'examen au Registre du commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

En tant que fonds commun de placement, le fonds ne possède aucune personnalité juridique. La totalité des actifs de chaque compartiment constitue la propriété indivise de tous les investisseurs ayant des droits égaux au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent. Ces actifs sont distincts de ceux de la société de gestion. Les valeurs mobilières et autres actifs du fonds sont gérés par Living Planet Fund Management Company S.A. dans l'intérêt et pour le compte des porteurs de parts comme s'il s'agissait de ses propres fonds.

Le règlement de gestion donne à la société de gestion le pouvoir de créer différents compartiments pour le fonds ainsi que différentes catégories de parts ayant des caractéristiques spécifiques au sein de ces compartiments. Le présent prospectus sera mis à jour chaque fois qu'un nouveau compartiment ou une nouvelle catégorie de parts supplémentaire sera émis. Le fonds n'est pas soumis aux limitations quant au volume de son actif net, au nombre de parts, au nombre de compartiments ou en matière de durée.

En ce qui concerne les porteurs de parts, chaque compartiment est considéré comme étant une entité distincte des autres. Les actifs d'un compartiment serviront uniquement à honorer les engagements contractés par le compartiment concerné.

L'acquisition de parts du fonds implique l'acceptation du règlement de gestion par les investisseurs.

Le règlement de gestion ne comporte pas de dispositions relatives à une quelconque assemblée des porteurs de parts.

L'exercice financier de la SICAV prend fin le dernier jour de décembre.

La société de gestion peut émettre deux catégories de parts pour le compartiment ci-dessus («compartiment»):

- parts de la catégorie «A»;
- parts de la catégorie «B» réservées aux investisseurs institutionnels selon les modalités éventuellement imposées par la Commission de surveillance luxembourgeoise.

Toutes les parts émises dans les différentes catégories seront exclusivement émises au porteur. La société de gestion n'émettra pas de certificats matérialisés sous forme de titres. Des fractions de parts seront émises jusqu'à la troisième décimale, assorties de droits sur les actifs nets ainsi qu'en matière de distribution de dividendes, et seront enregistrées sur le compte-titres du porteur de parts.

Seules les informations contenues dans le prospectus de vente et dans l'un des documents auxquels il y est fait référence seront considérées comme valides.

Les parts du fonds seront admises à la cote officielle de la Bourse de Luxembourg.

L'émission et le rachat des parts du Living Planet Fund sont soumis à la réglementation locale en vigueur dans le pays concerné.

Les rapports annuels et semestriels sont mis gratuitement à la disposition des porteurs de parts au siège social de la société de gestion et auprès de la banque dépositaire.

Toute souscription établie sur la base d'un rapport financier est irrecevable. Une souscription n'est valide que si elle est faite sur la base du prospectus en cours, accompagné du dernier rapport annuel et du dernier semestriel s'il est disponible.

Living Planet Fund - Equity

Rapport annuel à la date du 31 décembre 2003

Catégorie «A»: ISIN: LU0169371266

Catégorie «B»: ISIN: LU0169371779

Chiffres clés

Date	31.12.2003	31.12.2002	31.12.2001
Actif net du fonds en EUR	11 626 260.16	N/A	N/A
Catégorie	A	A	A
Parts en circulation	2 795.0000	N/A	N/A
Valeur liquidative par part en EUR	106.20	N/A	N/A
Catégorie	B	B	B
Parts en circulation	10 643.4000	N/A	N/A
Valeur liquidative par part en EUR	1 064.46	N/A	N/A

Rapport du gestionnaire de portefeuille

Après plusieurs années marquées par une croissance économique faible, 2003 a vu apparaître la reprise. La guerre en Irak et le SRAS y ont certes fait obstacle pendant le premier semestre, mais durant la deuxième partie de l'année, l'horizon a commencé à s'éclaircir sous l'effet des signes de reprise économique aux Etats-Unis et en Asie, dopés par les baisses des taux d'intérêt à l'échelle mondiale et par la politique budgétaire américaine.

Les marchés d'actions ont bien performé en 2003, tirés par la reprise économique naissante et par la faiblesse des taux d'intérêt. Le Living Planet Fund a été lancé au deuxième semestre 2003 et a bénéficié de la reprise des marchés d'actions après la guerre d'Irak. Le fonds a légèrement surperformé le MSCI World avec une hausse de 6.21%. La dépréciation du dollar US par rapport à l'euro a eu un impact positif pour le fonds, sous-pondéré dans ce devise. La sous-pondération des marchés d'actions américain et japonais a eu un impact négatif. La sous-pondération de l'énergie et la surpondération des soins de santé et des TI a contribué positivement à la performance du fonds. La répartition sectorielle positive du fonds a été renforcée par le biais d'Intel, Motorola, Texas Instruments et Nokia (performances à deux chiffres).

Pour l'année à venir, nous pensons que les investisseurs accorderont la préférence aux sociétés qui ont sous-performé en 2003. Ils se concentreront sur les rendements élevés sur dividendes, les bilans solides et les cash flows stables. Quelques changements interviendront dans la répartition sectorielle du fonds dans le courant de l'année afin de l'exposer davantage aux sociétés et secteurs sous-évalués et de réaliser des profits.

Structure du portefeuille de titres

Ventilation géographique en % de l'actif net	
Etats-Unis d'Amérique	53.69
Royaume-Uni	14.23
Japon	5.76
Suisse	5.68
Allemagne	4.18
France	3.43
Finlande	2.97
Suède	2.38
Pays-Bas	2.17
Australie	1.22
Canada	1.16
Danemark	1.03
Italie	0.46
Norvège	0.38
Total	98.74

Ventilation économique en % de l'actif net	
Produits pharmaceutiques, cosmétiques & médicaux	19.68
Banques et autres institutions de crédit	15.75
Télécommunications	11.28
Equipements informatiques et mise en réseau	7.15
Sociétés financières, d'investissement et autres services diversifiés	5.63
Assurances	3.79
Santé, éducation & services sociaux	3.62
Circulation et transports	3.48
Composants et équipements électriques	3.47
Services Internet & logiciels	3.37
Matériaux de construction et construction	3.26
Energie et services publics	2.97
Sociétés commerciales diverses	2.75
Commerce de détail, grands magasins	2.30
Véhicules	2.01
Alimentation et boissons non alcoolisées	1.46
Papier et produits forestiers	1.34
Médias publicité & impression	1.14
Génie mécanique & équipement industriel	0.89
Médias	0.81
Chimie	0.76
Biotechnologie	0.68
Minerais et métaux précieux	0.60
Electronique & semi-conducteurs	0.55
Total	98.74

Etat de l'actif net

	EUR
Actif	31.12.2003
Titres de placement, coût	11 117 917.91
Titres de placement, valorisation latente (dévalorisation)	361 607.67
Total des titres de placement (Note 1)	11 479 525.58
Avoirs en banque, dépôts à vue et comptes de dépôt	148 733.04
Intérêt à recevoir sur actif liquide	196.00
A recevoir sur dividendes	13 040.35
Total de l'actif	11 641 494.97
Engagements	
Provisions pour commission de service global (Note 2)	14 914.47
Provisions pour taxe d'abonnement (Note 3)	320.34
Total des provisions	15 234.81
Total des engagements	15 234.81
Actif net à la fin de la période	11 626 260.16

Etat des opérations

	EUR
Revenu	31.07.2003 - 31.12.2003
Intérêt sur les actifs liquides	3 543.90
Dividendes	60 302.16
Total du revenu	63 846.06
Frais	
Commission de service global (Note 2)	68 631.99
Taxe d'abonnement (Note 3)	540.98
Total des dépenses	69 172.97
Revenu net des investissements	-5 326.91
Plus-value réalisée (moins-value) (Note 1)	
Plus-value réalisée (moins-value) sur titres au prix du marché sans options	235 684.60
Total de la plus-value réalisée (moins-value)	235 684.60
Plus-value réalisée (moins-value) sur devises	18 689.39
Total de la plus-value réalisée (moins-value)	254 373.99
Plus-value (moins-value) nette réalisée pour la période	249 047.08
Modifications de la valorisation latente (dévalorisation)	
Valorisation latente (dévalorisation) sur titres au prix du marché sans options	361 607.67
Total des modifications de la valorisation latente (dévalorisation)	361 607.67
Augmentation nette (diminution) de l'actif net	610 654.75

Etat des modifications de l'actif net

	EUR
	31.07.2003 - 31.12.2003
Actif net au début de la période	0.00
Souscriptions	16 081 181.13
Rachats	-5 065 575.72
Total des souscriptions nettes (rachats)	<u>11 015 605.41</u>
Revenu net des investissements	-5 326.91
Plus-value réalisée (moins-value)	254 373.99
Modifications de la valorisation latente (dévalorisation)	361 607.67
Augmentation nette (diminution) de l'actif net	610 654.75
Actif net à la fin de la période	11 626 260.16

Modifications du nombre des parts en circulation

	31.07.2003 - 31.12.2003
Catégorie	A
Nombre de parts en circulation au début de la période	0.0000
Nombre de parts émises	2 795.0000
Nombre de parts rachetées	0.0000
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	2 795.0000
Catégorie	B
Nombre de parts en circulation au début de la période	0.0000
Nombre de parts émises	15 683.8240
Nombre de parts rachetées	-5 040.4240
Nombre de parts en circulation à la fin de la période	10 643.4000

Etat relatif aux titres de placement et autres actifs nets à la date du 31 décembre 2003

Description	Intérêt/ Cours d'exercice	Maturité	Quantité/ Valeur nominale	Valorisation en EUR Plus-value latente (moins-valeur) sur contrats à terme/ options/ contrats de change à terme (Note 1)	En % de l'actif net
-------------	------------------------------	----------	------------------------------	---	---------------------------

Valeurs mobilières cotées dans une bourse officielle

Actions au porteur

Allemagne

EUR	KARSTADT QUELLE AG		4 800.00	94 080.00	0.81
EUR	LINDE AG		2 430.00	103 761.00	0.89
EUR	METRO AG		1 230.00	42 988.50	0.37
EUR	SAP AG		1 220.00	162 443.00	1.40
				403 272.50	3.47

Australie

AUD	WESTPAC BANKING CORP		14 800.00	141 360.72	1.22
				141 360.72	1.22

Canada

CAD	CANADIAN PACIFIC RAILWAY LTD		6 000.00	134 652.01	1.16
				134 652.01	1.16

Danemark

DKK	NOVO NORDISK A/S-B		3 700.00	119 508.20	1.03
				119 508.20	1.03

Etats-Unis d'Amérique

USD	3M CO		4 750.00	320 206.45	2.75
USD	AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC		2 110.00	88 374.58	0.76
USD	ANTHEM INC		3 200.00	190 272.28	1.64
USD	AVON PRODUCTS INC		2 800.00	149 817.22	1.29
USD	BANK OF AMERICA CORP		3 850.00	245 495.24	2.11
USD	BAXTER INTERNATIONAL INC		6 050.00	146 387.56	1.26
USD	BIOGEN IDEC		2 700.00	78 558.67	0.68
USD	BRISTOL MYERS SQUIBB CO		12 450.00	282 292.71	2.43
USD	BURLINGTON NORTHERN SANTA FE CORP		10 500.00	269 294.74	2.32
USD	CISCO SYSTEMS INC		4 500.00	86 443.08	0.74
USD	CITIGROUP INC		5 000.00	192 412.84	1.66
USD	COMCAST CORP-A		4 000.00	103 983.80	0.89
USD	DOW JONES & CO INC		2 400.00	94 850.73	0.82
USD	ECOLAB INC		11 200.00	243 028.44	2.09
USD	FANNIE MAE		4 900.00	291 587.51	2.51
USD	FLEETBOSTON FINANCIAL CORP		5 900.00	204 174.05	1.76
USD	GILLETTE COMPANY		3 800.00	110 654.43	0.95
USD	HEWLETT-PACKARD CO		15 850.00	288 638.69	2.48
USD	HOME DEPOT INC		8 150.00	229 312.58	1.97
USD	INTEL CORP		5 000.00	127 046.39	1.09
USD	INTERMAGNETICS GENERAL CORP		2 300.00	40 407.49	0.35
USD	INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES		3 500.00	257 168.84	2.21
USD	JOHNSON & JOHNSON		6 500.00	266 214.70	2.29
USD	JOHNSON CONTROLS INC		1 100.00	101 266.08	0.87
USD	KIMBERLY-CLARK CORP		1 900.00	89 008.58	0.77
USD	MCGRAW-HILL COMPANIES INC		1 700.00	94 235.52	0.81
USD	MELLON FINANCIAL CO		6 450.00	164 196.65	1.41
USD	MOTOROLA INC		19 100.00	213 055.01	1.83
USD	NISOURCE INC		9 900.00	172 201.17	1.48
USD	ORACLE CORP		13 600.00	142 647.13	1.23
USD	PFIZER INC		7 100.00	198 868.62	1.71
USD	PROCTER & GAMBLE CO		950.00	75 225.73	0.65
USD	SBC COMMUNICATIONS INC		7 900.00	163 279.78	1.40
USD	SUN MICROSYSTEMS INC		20 500.00	72 648.33	0.63
USD	TEXAS INSTRUMENTS INC		1 000.00	23 292.50	0.20
USD	UNITEDHEALTH GROUP INC		5 000.00	230 625.86	1.98
USD	VERIZON COMMUNICATIONS INC		1 400.00	38 936.05	0.33
USD	ZIMMER HOLDINGS INC		2 800.00	156 276.97	1.34
				6 242 387.00	53.69

Finlande

EUR	NOKIA CORP		18 600.00	255 006.00	2.19
EUR	UPM-KYMMENE OYJ		6 000.00	90 720.00	0.78
				345 726.00	2.97

Description	Intérêt/ Cours d'exercice	Maturité	Quantité/ Valeur nominale	Valorisation en EUR Plus-value latente (moins-valeur) sur contrats à terme/ options/ contrats de change à terme (Note 1)	En % de l'actif net
France					
EUR	AVENTIS SA		3 120.00	163 488.00	1.40
EUR	BNP PARIBAS		2 120.00	105 830.40	0.91
EUR	GROUPE DANONE		510.00	65 994.00	0.57
EUR	LAFARGE SA		900.00	63 540.00	0.55
				398 852.40	3.43
Royaume-Uni					
GBP	ASTRAZENECA PLC		1 350.00	51 347.85	0.44
GBP	AVIVA PLC		17 700.00	123 152.88	1.06
GBP	BARCLAYS PLC		23 350.00	165 115.53	1.42
GBP	BT GROUP PLC		21 100.00	56 373.00	0.48
GBP	CENTRICA PLC		26 200.00	78 458.04	0.68
GBP	GLAXOSMITHKLINE PLC		6 300.00	114 446.95	0.98
GBP	JOHNSON MATTHEY PLC		5 000.00	69 613.38	0.60
GBP	KINGFISHER PLC		9 900.00	39 130.38	0.34
GBP	LLOYDS TSB GROUP PLC		25 900.00	164 676.44	1.42
GBP	MISYS PLC		28 600.00	85 949.46	0.74
GBP	REED ELSEVIER PLC		5 600.00	37 135.65	0.32
GBP	ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP PLC		9 500.00	221 925.46	1.91
GBP	SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY PLC		9 800.00	93 604.09	0.81
GBP	TESCO PLC		24 900.00	91 086.02	0.78
GBP	VODAFONE GROUP PLC		133 300.00	262 019.51	2.25
				1 654 034.64	14.23
Italie					
EUR	UNICREDITO ITALIANO SPA		12 500.00	53 500.00	0.46
				53 500.00	0.46
Japon					
JPY	CANON INC		2 000.00	73 827.59	0.63
JPY	HONDA MOTOR CO LTD		3 600.00	126 764.49	1.09
JPY	KAO CORP		2 000.00	32 253.34	0.28
JPY	NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE CORP		25.00	95 613.39	0.82
JPY	ROHM CO LTD		700.00	65 039.30	0.56
JPY	SOMPO JAPAN INSURANCE INC		26 000.00	169 448.38	1.46
JPY	TOYOTA MOTOR CORP		4 000.00	107 116.59	0.92
				670 063.08	5.76
Norvège					
NOK	TELENOR ASA		8 600.00	44 580.72	0.38
				44 580.72	0.38
Pays-Bas					
EUR	ABN AMRO HOLDING NV		3 000.00	55 650.00	0.48
EUR	ING GROEP NV-CVA		5 028.00	92 967.72	0.80
EUR	UNILEVER NV-CVA		2 000.00	103 700.00	0.89
				252 317.72	2.17
Suède					
SEK	ELECTROLUX AB-B		9 400.00	163 644.05	1.41
SEK	NORDEA BANK AB		8 000.00	47 599.13	0.41
SEK	SVENSKA CELLULOSA AB-B		2 030.00	65 759.52	0.56
				277 002.70	2.38
Total des actions au porteur				10 737 257.69	92.35
Actions nominatives					
Suisse					
CHF	CREDIT SUISSE GROUP		5 750.00	166 789.53	1.44
CHF	GEBERIT AG		125.00	48 718.73	0.42
CHF	HOLCIM LTD		1 000.00	36 923.67	0.32
CHF	NOVARTIS AG		2 500.00	89 985.42	0.77
CHF	SWISS REINSURANCE COMPANY		2 750.00	147 197.87	1.27
CHF	UBS AG		3 130.00	169 945.67	1.46
				659 560.89	5.68

Description	Intérêt/ Cours d'exercice	Maturité	Quantité/ Valeur nominale	Valorisation en EUR Plus-value latente (moins-value) sur contrats à terme/ options/ contrats de change à terme (Note 1)	En % de l'actif net
Allemagne					
EUR	DEUTSCHE TELEKOM AG		5 700.00	82 707.00	0.71
				82 707.00	0.71
Total des actions nominatives				742 267.89	6.39
Total des valeurs mobilières cotées dans une bourse officielle				11 479 525.58	98.74
Total des titres de placement				11 479 525.58	98.74
Avoirs en banque, dépôts à vue et comptes de dépôt				148 733.04	1.28
Autres effets à recevoir et à payer				13 236.35	0.11
Autres avoirs et engagements				-15 234.81	-0.13
Total de l'actif net				11 626 260.16	100.00

Note 1 - Résumé des principaux principes comptables

a) Calcul de la valeur liquidative

La valeur liquidative et le prix d'émission et de rachat unitaire des parts d'un compartiment ou d'une catégorie de parts sont exprimés dans la monnaie de référence du compartiment concerné ou de la catégorie concernée et sont calculés chaque jour ouvrable en divisant l'actif net total du compartiment ou de la catégorie de parts par le nombre de parts émises dans ce compartiment ou dans cette catégorie. Dans le contexte qui nous occupe ici, les jours ouvrables («jours ouvrables») sont des jours ouvrables bancaires normaux (c.-à-d. les jours où les banques sont ouvertes pendant les heures normales de bureau) au Luxembourg à l'exception des jours fériés non légaux au Luxembourg et/ou des jours de congés normaux dans les pays où sont situés les bourses de valeurs ou les marchés servant à déterminer la valeur de plus de la moitié de l'actif net du compartiment.

Si les compartiments renferment plusieurs classes ou catégories de parts, la valeur liquidative d'une part doit être calculée par classe ou par catégorie. A cet fin, les actifs nets du compartiment attribuables à cette classe ou à cette catégorie seront divisés par le nombre total de parts en circulation ou gérées distinctement de ce compartiment.

b) Principes d'évaluation

- Les valeurs mobilières et autres actifs admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs sont évalués au dernier prix de marché disponible. Si cette même valeur ou ces mêmes actifs sont cotés auprès de plusieurs bourses de valeurs, c'est le dernier cours disponible auprès de la bourse considérée comme étant le marché principal de cette valeur ou de ces actifs qui sera appliqué.

Dans le cas de valeurs mobilières et d'autres actifs pour lesquels l'achat et la vente sur le marché boursier sont restreints ou limités mais sont néanmoins négociés entre courtiers sur un marché secondaire faisant appel à des méthodes de formation des prix de marché usuelles, la société de gestion pourra utiliser les prix de ce marché secondaire comme base d'évaluation de ces valeurs et de ces actifs. Les valeurs mobilières et autres actifs qui ne sont pas cotés en bourse mais qui sont néanmoins négociés sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionnement normal et régulier seront évalués au dernier prix disponible sur ce marché.

- Les valeurs mobilières et autres actifs qui ne sont pas cotés en bourse sont évalués au dernier prix de marché disponible ; si ce prix n'est pas disponible, la société de gestion évaluera ces valeurs et autres actifs selon d'autres principes laissés à son appréciation en se basant sur les prix probables de réalisation.
- Dans le cas de titres du marché monétaire, le prix d'évaluation est progressivement aligné sur le prix de rachat en partant du prix de revient net, tout en maintenant en même temps le rendement basé sur ce prix. Si les conditions du marché devaient changer de manière substantielle, les principes d'évaluation des différents éléments d'actifs individuels seraient révisés en fonction des nouveaux rendements offerts sur le marché.
- Les dépôts à terme et les dépôts fiduciaires sont évalués à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus.

La société de gestion est autorisée à appliquer d'autres critères d'évaluation généralement reconnus et vérifiables afin d'obtenir une évaluation adéquate de l'actif net si en raison de circonstances exceptionnelles, une évaluation effectuée selon les règles mentionnées ci-dessus s'avérait impraticable ou inexacte.

En cas de circonstances exceptionnelles, des évaluations supplémentaires qui affecteront les prix des parts à émettre ou à racheter ultérieurement peuvent être effectuées dans la journée.

e) Plus-value nette réalisée (moins-value) sur ventes de titres

Les plus-values ou moins-values réalisées sur les ventes de titres sont calculées sur la base du coût moyen des titres vendus.

d) Evaluation des contrats de change à terme

La plus-value latente (moins-value) des contrats de change à terme en cours est évaluée sur la base des taux de change à terme courants à la date de l'évaluation.

e) Evaluation des contrats sur instruments financiers à terme

Les contrats sur instruments financiers à terme sont évalués sur la base du dernier prix publié applicable à la date de l'évaluation. Les plus-values et moins-values latentes sont enregistrées dans l'état des opérations.

f) Conversion de devises étrangères

Les comptes bancaires, autres actifs nets et l'évaluation des titres de placement libellés dans des devises autres que la monnaie de référence des différents compartiments sont convertis au cours au comptant en milieu de séance à la date d'évaluation. Les revenus et dépenses libellés dans des monnaies autres que celles des différents compartiments sont convertis au cours au comptant en milieu de séance à la date de paiement. La plus-value ou moins-value sur opérations de change est intégrée dans l'état des opérations.

Le coût des titres libellés dans des devises autres que la monnaie de référence des différents compartiments est converti au cours au comptant en milieu de séance le jour de l'acquisition.

g) Comptabilité des transactions portant sur les portefeuilles de titres

Les transactions du portefeuille de titres sont comptabilisées le jour ouvrable (pour les banques) suivant les dates de transaction.

Note 2 - Commission de service global

Le fonds verse une «commission de service global» mensuelle pour chacun des compartiments, calculée sur la valeur liquidative moyenne des compartiments comme indiqué au tableau repris ci-dessous:

Living Planet Fund	Commission de service global
Parts de la catégorie «A»	2,04% p.a.
Parts de la catégorie «B»	1,56% p.a.

Cette commission de service global sert à rémunérer la société de gestion, l'agent administratif, la banque dépositaire, le gestionnaire de portefeuille et les distributeurs.

Elle couvre également les coûts encourus par le fonds et les compartiments tels que les frais de premier établissement, les honoraires du réviseur d'entreprises, les frais notariés, d'impression, de traduction et de publication à l'exception des charges suivantes:

- toutes les taxes et impôts perçus sur les actifs et les produits du fonds, en particulier la taxe d'abonnement;
- les commissions et courtages habituellement réclamés par les autres banques et courtiers pour les opérations sur valeurs mobilières ainsi que pour les opérations assimilées;

- les coûts engendrés par des mesures exceptionnelles prises dans l'intérêt des porteurs de parts, telles que notamment des avis d'expert et des actions en justice, etc.

Tous les coûts pouvant être imputés avec précision aux compartiments individuels seront supportés par ces mêmes compartiments. Si les coûts se rapportent à plusieurs ou à l'ensemble des compartiments, ceux-ci seront toutefois portés à charge des compartiments concernés au prorata de leurs valeurs liquidatives respectives.

Note 3 - Taxe d'abonnement

Conformément à la loi et aux réglementations actuellement en vigueur, le fonds est assujéti à une taxe d'abonnement de 0,05% par an pour les parts de la catégorie «A» et de 0,01% par an pour les parts de la catégorie «B», payable trimestriellement et calculée sur la base de l'actif net de chaque compartiment à la fin du trimestre concerné.

La taxe d'abonnement n'est pas redevable pour la partie des actifs du fonds investis dans des parts d'autres organismes de placements collectifs qui ont déjà versé cette taxe conformément aux dispositions statutaires de la loi luxembourgeoise.

Note 4 - Prêts de titres

Le fonds peut également prêter une partie des titres en portefeuille à des tiers. En général, les prêts ne peuvent être effectués que par l'intermédiaire de chambres de compensation reconnues, telles que Clearstream International ou Euroclear, ou par l'entremise d'établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce genre d'activités et selon des modalités spécifiées par ces derniers. De telles opérations ne peuvent cependant être conclues pour une durée supérieure à 30 jours. Si le prêt excède 50 % de la valeur du portefeuille-titres du compartiment correspondant, il ne peut être effectué que dans la mesure où il est possible de résilier immédiatement le contrat de prêt.

Aucune valeur mobilière du Living Planet Fund ne faisait l'objet d'un prêt au 31 décembre 2003.

Note 5 - Distribution du revenu

Conformément au règlement de gestion et une fois les comptes annuels clôturés, la société de gestion décidera si et dans quelle mesure des distributions seront versées par chaque compartiment et en particulier par chacune des catégories de parts. Le paiement des distributions ne doit pas avoir pour effet de faire descendre l'actif net du fonds en dessous du minimum prescrit par la loi. Si une distribution a lieu, le paiement sera effectué au plus tard quatre mois après la clôture de l'exercice financier.

La société de gestion est autorisée à verser des dividendes intérimaires et à suspendre le versement des distributions.

Les distributions seront effectuées contre remise des coupons afférents. La méthode de paiement est déterminée par la société de gestion.

Note 6 - Loi applicable, lieu d'exercice et langue faisant autorité

Le tribunal d'arrondissement de Luxembourg sera compétent pour tous les litiges éventuels survenus entre les porteurs de parts, la société de gestion, l'agent administratif et la banque dépositaire. La loi luxembourgeoise est d'application. En ce qui concerne les actions intentées par des investisseurs provenant d'autres pays, la société de gestion et/ou la banque dépositaire peuvent toutefois décider de se soumettre et de soumettre le fonds à la juridiction des pays où les parts du fonds sont achetées ou vendues.

La version anglaise de ces états financiers a force de loi. Dans le cas des parts vendues à des investisseurs provenant d'autres pays dans lesquels les parts du fonds peuvent être achetées ou vendues, la société de gestion et la banque dépositaire peuvent toutefois accepter que des traductions approuvées (par la société de gestion et la banque dépositaire) dans les langues concernées leur soient opposables en droit ainsi qu'au fonds.